Question orale - Céline BRULIN - Carte des Trésoreries
16 juillet 2019

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

Le gouvernement engage une réforme de la carte des trésoreries, en faisant valoir la prétendue ouverture de 15 structures supplémentaires en Seine-Maritime.

En réalité, il s’agit d’une désertification inédite. Car à la place des 41 trésoreries actuelles, regroupant quasiment toutes les fonctions des finances publiques, leurs missions seraient éclatées entre « services de gestion comptable », « conseillers des collectivités locales » et potentiels « points de contacts », réduisant finalement les services rendus.

Je dis potentiels « points de contacts » car il s’agit en fait de permanence de la DGFIP, ici, dans une éventuelle maison France Services, là dans un bureau de poste, alors que ceux-ci réduisent aussi leur présence et leur amplitude d’ouverture dans nos territoires.

Ces permanences pourraient également avoir lieu dans une mairie. Mais les maires se méfient légitimement des transferts de charges que cela pourrait engendrer à terme et ne sont pas plus enclins que cela à participer à cette nouvelle vague de déménagement du territoire. Certains services comme le dépôt de numéraire pourraient enfin être délégués aux buralistes.

Ces « points contacts », seraient des lieux d’enregistrement et de redirection vers des structures adaptées – telles que le sont précisément les trésoreries –, mais qui seraient dorénavant beaucoup plus éloignées.

Les élus, pour qui les trésoreries sont - comme me l’a écrit un maire - « de performants auxiliaires des communes » devraient avoir recours aux services de « conseillers aux collectivités » répartis à l’échelle des intercommunalités, de taille XXL, on le sait, perdant eux-aussi de la proximité

Comme si ça ne suffisait pas, cette réorganisation est déconnectée de la réalité rattachant des communes à des services très éloignés en méconnaissance totale des bassins de vie,

Cette réorganisation traduit en fait restrictions budgétaires et suppressions de postes comme le disent aujourd’hui même les agents mobilisés dans mon département et qui craignent une destruction de l’essence même de leur métier.

Les services des finances publiques assurent des missions essentielles au contact des usagers et des élus locaux. La dématérialisation pas plus que le tout numérique ne pourront répondre aux besoins.

Ce plan est censé faire l’objet d’une concertation avec les élus jusqu’en octobre.

Pouvez-vous vous engager à tout remettre sur la table pour que nous puissions travailler, réellement, à une amélioration des services publics de proximité ?

Réplique :

Ces explications, nous les avons déjà eu Monsieur le ministre, cela n’empêche pas les citoyens d’être très inquiets parce que d’ores et déjà les points d’accès à ces services connaissent des fils d’attentes et des rendez-vous non-honorés et cela inquiète tout autant les élus locaux. Je mets en garde le gouvernement, dans leur diversité et de manière tout à fait trans-partisane, les élus locaux se mobilise pour conserver des services de proximité.